

**PROGRAMME DE DIFFUSION ET DE PROMOTION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (PUL)
2023-2024**

Enveloppe disponible :	15 000 \$
Montant maximal par projet :	3 000 \$
Date limite de soumission:	29 septembre 2023 à 16 h
Annonce des résultats :	Automne 2023
Date de fin des projets :	30 avril 2024

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Dans le cadre du Fonds de développement des Presses de l'Université Laval, le Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation (VRRCI) est heureux de vous informer que la Faculté des sciences sociales (FSS) recevra, de nouveau, une subvention du *Programme d'aide financière aux facultés pour la tenue d'activités de mobilisation des connaissances et de diffusion et de promotion des résultats de la recherche*.

Ce programme vise à mettre en valeur les travaux de recherche qu'effectuent les chercheuses et les chercheurs de l'Université Laval dans les domaines des sciences sociales, sciences humaines, lettres, philosophie, théologie, droit et administration.

Il vise à soutenir principalement des activités de mobilisation des connaissances. Les propositions soumises doivent s'inscrire dans le cadre d'un projet de recherche terminé ou en voie de l'être. **La diffusion des connaissances se fait à l'aide d'un ou plusieurs supports tels que: article, cahier de recherche, résumé, communiqué, présentation multimédia, ainsi qu'à travers une variété de moyens et d'activités tels que les colloques, évènements destinés à promouvoir les connaissances.**

Selon le CRSH, la mobilisation des connaissances signifie l'échange et l'intégration réciproques et complémentaires de connaissances issues de la recherche parmi les chercheurs, les courtiers de connaissances et les utilisateurs des connaissances – tant dans le milieu universitaire qu'au-delà de celui-ci – de manière potentiellement avantageuse pour les utilisateurs et de manière à créer des impacts bénéfiques au Canada et à l'échelle internationale et, au bout du compte, qui a le potentiel de rehausser le profil, la portée et l'impact de la recherche en sciences humaines.

La mobilisation des connaissances désigne le plus souvent un partage multidirectionnel : la recherche contribue à la société et la société contribue à la recherche.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Favoriser la circulation, l'adaptation et l'appropriation des connaissances universitaires dans les milieux de pratique;
- Créer des espaces de rencontre entre l'Université et les milieux afin d'arrimer les besoins respectifs et les expertises de chacun;
- Accroître la visibilité de la recherche en sciences humaines et sociales.

Notez que cette offre ponctuelle est rendue possible par l'obtention d'une subvention spéciale des Presses de l'Université Laval. Elle pourrait ne pas être reconduite l'an prochain.

ACTIVITÉS DE MOBILISATION DE CONNAISSANCE FINANCÉES

Ce programme permet de financer une grande diversité d'initiatives de mobilisation des connaissances, par exemple :

- La publication et/ou la traduction d'articles scientifiques
- L'organisation de colloques ou autres événements scientifiques
- La production de contenu audio et/ou vidéo
- Le développement d'un webinaire pour un public professionnel
- La réalisation de matériel de vulgarisation scientifique

NOTE: Ce programme ne finance pas : les projets d'étudiantes et d'étudiants ou de stagiaires postdoctoraux, les projets de recherche, d'intervention ou d'évaluation de programmes, des activités de fonctionnement (revues, infrastructures, etc.), des sites web de chercheuses ou chercheurs et toute activité ou produit de soutien à l'enseignement universitaire.

Chaque récipiendaire s'engage à mentionner le nom des Presses de l'Université Laval (PUL) lors de l'activité financée et à soumettre un bref compte rendu à la direction des PUL.

CRITÈRES ET VALEURS

Seront privilégiées les initiatives qui présentent de manière explicite et convaincante un ou plusieurs des potentiels suivants :

- Démontrer la pertinence et originalité du projet et des moyens proposés;
- Assurer une diffusion des connaissances auprès d'un public diversifié;
- Impliquer les étudiantes et étudiants dans les activités de mobilisation des connaissances;
- Valoriser les initiatives de collaboration et de partenariat avec le milieu;
- Présenter un calendrier et un budget détaillés et réalistes.

ADMISSIBILITÉ

L'initiative doit être déposée par une professeure ou un professeur régulier de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

Une seule activité par professeure ou professeur peut être soumise. Il doit s'agir d'une activité dont le financement n'est pas totalement couvert par le budget du projet de recherche initial. Dans le cas où l'activité est partiellement financée par un organisme externe, la personne responsable doit expliquer la raison du soutien demandé et mentionner le numéro de la fiche Sirul d'où provient le financement.

La diffusion des résultats de recherche peut avoir pour cible la communauté scientifique nationale ou internationale.

Les projets de rédaction soumis à une maison d'édition autre que les PUL sont admissibles à cette subvention, pour autant qu'il soit fait mention de la reconnaissance de ce soutien, en pages de crédits du livre.

Les demandes retenues par la Faculté des sciences sociales seront acheminées au Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation.

NATURE ET DURÉE DE L'AIDE FINANCIÈRE

La valeur maximale de l'aide accordée est de 3 000 \$. Cette somme est non renouvelable et devra être dépensée en entier pour le 30 avril 2024.

Une seule demande par professeure ou professeur est possible.

Chaque récipiendaire s'engage à mentionner le nom des Presses de l'Université Laval (PUL) lors de l'activité financée et à soumettre un bref compte rendu à la direction des PUL. Comme demandé par le Comité directeur du Fonds de développement des Presses de l'Université Laval, les montants seront remis en deux versements : un premier versement sur réception du projet retenu et un deuxième versement à la fin de l'activité de diffusion de connaissance. **Le deuxième versement est conditionnel à la présentation de la preuve que le soutien apporté par les PUL a été mentionné lors de l'activité.**

RAPPORT DE RECHERCHE

Au terme du projet, le professeur ou la professeure responsable devra fournir à la direction facultaire un bref rapport faisant état du travail réalisé, des livrables ou des retombées qui en ont découlé, et une ventilation des dépenses.

SOUMETTRE UNE DEMANDE

Veillez soumettre le formulaire complété pour le 29 septembre 2023 à 16 h par courriel à recherche@fss.ulaval.ca. Celui-ci doit comprendre :

- un texte présentant l'activité de mobilisation, le potentiel de cette initiative (voir liste des critères plus haut), la faisabilité dans le temps imparti et les livrables ou les retombées prévus. Si le projet est mené en équipe (ex. l'organisation d'un colloque), présenter les autres membres le cas échéant (maximum 3 pages, références en sus);
- un budget détaillé incluant les justifications (maximum 1 page). Veuillez prendre connaissance des dépenses admissibles dans l'appel de projets (voir « Activités de mobilisation de connaissances financées »).

Normes de présentation

- Marges : 2,54 cm (1 pouce) tout le tour
- Police : Times New Roman, 12 points
- Interligne : simple

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les propositions seront évaluées par des pairs (comité ad hoc mis en place par la direction facultaire). La décision sera communiquée au cours de la session d'automne et elle sera sans appel.